

GUIDE TECHNIQUE
TOUR DES MAUGES
2025

2025 - 48^{ÈME} ÉDITION

TOUR DES MAUGES

03 & 04 MAI 2025

Elite - Open - Access

2 JOURS - 3 ÉTAPES

BEAUPRÉAU EN MAUGES

Création graphique bp_graphics49



Règlement particulier du Tour des Mauges

48^{ème} Tour des Mauges
3 Mai – 4 Mai 2025

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le Tour des Mauges est organisé par le BEAUPREAU VELO SPORT, 12 rue du Chanoine Libault 49600 Beaupreau en Mauges, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute du 3 Mai 2025 au 4 Mai 2025.

ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Elite-Open et Acces. Elle est inscrite au calendrier Régional.

L'épreuve est classée en classe 2.12.7.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Les équipes sont constituées de 6 coureurs, **dont 3 coureurs Elites au maximum.**

Conformément à l'article 2.1.2 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- Equipes de Clubs Français
- Equipes de sélection régionale ou départementale
- Equipes mixtes

Les organisateurs se réservent le droit de sélectionner les équipes partantes si les candidatures déposées dépassent 22. La sélection aura lieu le 26 mars 2025. Toutes les équipes sont informées du résultat.

Les engagements, accompagnés :

- D'un chèque de **198 €** par équipe, soit **11 €** par coureur et par étape,
- D'un chèque de **420 €** pour les frais d'hébergement pour **8** personnes et 80 € pour une personne supplémentaire. (**Au maximum, 9 personnes par équipes seront hébergées.**), doivent parvenir aux organisateurs avant le **15 Avril 2025** dernier délai.
- D'un chèque de caution de **420 €** pour l'hébergement.
- D'un chèque de caution de **200 €** pour les transpondeurs à apporter **le jour de l'épreuve**
- Un modèle de bulletin d'engagement est envoyé à toutes les équipes. Il doit être totalement rempli. Ils peuvent être envoyés par courriel à l'organisateur, mais un exemplaire imprimé doit accompagner les chèques confirmant les engagements. Par la suite, toute modification devra être portée à la connaissance de l'organisateur par courriel, jusqu'à la veille de l'épreuve.

L'équipe qui n'aura **pas** joint son chèque d'hébergement avec ses engagements à la date du **15 Avril 2025** ne sera **pas engagée** et sera **remplacée sans autre avis.**

Adresser **vos chèques et bulletins** à

Beaupreau Velo Sport
12 rue du Chanoine Libault
49600 BEAUPREAU EN MAUGES

ou

beaupreaux@gmail.com

- les chèques sont à l'ordre du : **BVS**
ou
- par virement bancaire (en précisant le nom de l'équipe)
RIB : 10278 39411 00020005701 16
IBAN : FR76 1027 8394 1100 0200 0570 116 Code Bic : CMCIFR2A

En aucun cas un coureur ayant abandonné ou ayant été éliminé, ne pourra pendant la durée de l'épreuve participer à une autre compétition.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 3 Mai de 10h30 à 12h00 à l'Institut Rural des Mauges 8 rue des Cèdres 49600 Beaupreau.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 10h30 à 12h00 le samedi 3 Mai 2025.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h15 et aura lieu à la permanence (Institut Rural des Mauges).

ARTICLE 5. ORDRE DE DEPART POUR LE CONTRE LA MONTRE

L'ordre des départs du contre la montre sera déterminé par la place occupée au classement général individuel au temps à l'issue de la 1ère étape, le dernier coureur classé partant le premier. L'horaire du premier coureur sera calculé pour que le dernier coureur parte à 10h45. Un contrôle de gabarit pourra être mis en place. L'écart entre chaque coureur est fixé à une minute. Les coureurs devront circuler uniquement sur la moitié droite de la route dans le sens de la course. Les véhicules des DS seront appelés dans l'ordre des départs par un référent de l'organisation. Possibilité d'avoir une voiture suiveuse de l'organisation en cas de besoin. Les véhicules devront respecter le code de la route entre l'arrivée de leur coureur et le retour au point de départ.

ARTICLE 6. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence qui sera communiqué lors de la réunion des DS.

ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le dépannage sera assuré par le Directeur sportif de chaque équipe, toutefois l'organisation s'engage à fournir 2 véhicules de dépannage neutre, à charge pour les équipes de fournir leurs roues pour assurer le dépannage. Chaque équipe fournira lors de la réunion des Directeurs Sportifs 1 paire de roues. 1 paire de roues sera également mise dans la voiture balai.

ARTICLE 8. INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

La règle dite « des trois derniers kilomètres » est applicable pour les 2 étapes en ligne

Selon l'article du règlement FFC 2.6.024 : En cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Est considéré comme incident tout événement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaison) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident.

Les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un commissaire en levant le bras et en se présentant auprès d'un commissaire dès la ligne d'arrivée franchie.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute.

Le présent article n'est pas applicable en cas d'arrivée en sommet. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des commissaires de manière indépendante.

ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

Les délais d'élimination sont de 13% pour les étapes en ligne, et 25 % pour le contre la montre. Conformément à l'article 2.6.028 du règlement FFC, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

Dans le cas où des coureurs effectivement arrivés hors délai sont repêchés par le collège des arbitres, ils se verront retirer l'ensemble de leurs points acquis au classement général des différents classements annexes.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis dans l'ordre des maillots :

- Classement Individuel au temps : Maillot Bleu
- Classement Jeune (-23ans) : Maillot Blanc
- Classement par Sprints intermédiaires : Maillot Vert
- Classement Grimpeurs : Maillot Rouge
- Classement par Equipes.

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 3 étapes.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors des étapes contre la montre individuelle sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo.

En cas de nouvelle égalité ou à défaut d'étapes contre la montre individuelle, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape à l'exception et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Pour le classement des Grimpeurs, les coureurs marquent des points lors des sprints grimpeurs : attribution au 3 premiers coureurs (5 ; 3 ; 1). Au classement général de ces grimpeurs, il sera tenu compte du meilleur total de points, puis du meilleur total de places de 1, puis de 2, puis de 3, et enfin de la place au classement général.

Pour le Classement Sprints Intermédiaires, les coureurs marquent des points lors de sprints intermédiaires : attribution au 3 premiers coureurs (5 ; 3 ; 1), il sera tenu compte du meilleur total de points, puis du meilleur total de places de 1, puis de 2, puis de 3, et enfin de la place au classement général.

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés entre le 1^{er} Janvier 2003 et le 31 Décembre 2008. Le premier jeune au classement général au temps devient par la même occasion le meilleur jeune.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors des étapes contre la montre individuelle sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo.

En cas de nouvelle égalité ou à défaut d'étapes contre la montre individuelle, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape à l'exception et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Pour le classement par équipe, le classement par équipe du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leur trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivant jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1 : Nombre de première place dans le classement par équipes
- 2 : Nombre de 2^{ème} place dans le classement par équipes, etc...

S'il y a toujours égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général.

Toutes équipes réduites à moins de 3 coureurs est éliminée du classement général par équipe.

ARTICLE 11. PRIX

Les prix des classements étapes et général seront versés par le Comité Régional.

Les concurrents pouvant prétendre à un podium au classement général et particulier, doivent prendre leurs dispositions pour être présents lors des cérémonies protocolaires qui se dérouleront au podium à la fin de la 1^{ère} et 3^{ème} Etape. Leur participation à la remise des maillots est OBLIGATOIRE sauf cas de force majeure.

La remise des maillots et gerbes après la seconde étape, s'effectuera à 13h00 à la salle des Mauges à La loge pendant le repas des organisateurs, et chaque directeur sportif devra assurer le transport des coureurs porteurs des maillots distinctifs ainsi que le vainqueur du Contre la montre.

Les trophées et coupes seront remis lors de la proclamation des résultats après la dernière étape.

Le paiement des primes et le remboursement des cautions seront effectués par courrier la semaine suivant la course.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Les contrôles antidopage auront lieu à l'institut rural, 8 rue des Cèdres 49600 BEAUPREAU

ARTICLE 13. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole après chaque étape.

- Le vainqueur de l'étape
- Leader du classement Général
- Les leaders des classements annexes suivants:
 - Leader du classement Grimpeurs
 - Leader du classement Sprint Intermédiaires
 - Leader du classement Jeune

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

En outre, à l'arrivée de l'épreuve, les coureurs suivants doivent également se présenter au protocole final :

- Les 3 premiers du Général de l'épreuve
- Les vainqueurs des classements annexes suivants:
 - Leader du classement Grimpeurs
 - Leader du classement Sprint Intermédiaires
 - Leader du classement Jeune
 - La meilleure équipe au classement Général

ARTICLE 14. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 15. LES ETAPES

L'épreuve comprend 3 étapes :

Samedi 3 Mai 2025	1ère étape	138.1Km en ligne
Dimanche matin 4 Mai 2025	2ème étape	12 Km (Contre la Montre individuel)
Dimanche 4 Mai 2025	3ème étape	96.1Km (1 Boucle de 56,1 km et 7 tours de 5,6 km)

CLASSEMENT GRIMPEURS

1^{ère} ETAPE : 4 Sprints Grimpeurs

3^{ème} ETAPE : 3 Sprints Grimpeurs

CLASSEMENT SPRINT INTERMEDIAIRE

1^{ère} ETAPE : 3 Sprints Intermédiaires

3^{ème} ETAPE : 3 Sprints Intermédiaires

Informations pratiques

Secrétariat – Permanences – Accueil des officiels et des équipes

Institut Rural des Mauges 8 rue des Cèdres – 49600 BEAUPREAU EN MAUGES

Adresse de correspondance : BVS 12 rue Chanoine Libault 49600 BEAUPREAU EN MAUGES

Permanences : Institut rural :

Samedi 3 Mai 2025 : 10h00 accueil des officiels.

Samedi 3 Mai 2025 à partir de 10h30 accueil pour l'hébergement des équipes

Samedi 3 Mai 2025 de 10h30 à 12h00 (Contrôle des licences - remise des dossards et plaques de cadre) : **Prévoir un chèque de Cautiion de 200 €**

Samedi 3 Mai 2025 : 12h15 – Réunion des directeurs sportifs (présence obligatoire)

Restauration : (sont pris en charge les repas du samedi soir - Petit déjeuner et dimanche midi)
Lycée des mauges – Route de l'hippodrome – 49600 BEAUPREAU

Samedi soir : 19h30

Dimanche Petit déjeuner de 6h00 à 8h00

Dimanche Midi : 11h00

Hébergement :

Institut Rural - Route du Fief Sauvin - 49600 BEAUPREAU

Lycée des Mauges - Route de l'hippodrome - 49600 BEAUPREAU

A chacun de prévoir ses draps ou son sac de couchage.

Un local spécial sera à la disposition des équipes pour le stockage des vélos et **donc aucun matériel (vélo) ne devra être déposé dans les chambres.**

Sécurité course :

La sécurité course est assurée par : Brigade Mobile de la gendarmerie (4 le samedi et 4 le dimanche après-midi) + 11 Motos MASC + 1 Médecin + 1 infirmier procéduré + 1 ambulance secouristes agréées.

Liaison Radio :

Les véhicules des directeurs sportifs doivent être équipés de radios, Jérémie LAUNAY assure les liaisons radios en cas de panne.

Contacts

BUREAU TOUR DES MAUGES

Directeur de l'épreuve	Cédric BERNIER	06 32 41 45 52
Secrétaire	Emma BAREAU	07 81 73 55 64
Trésorier	Nicolas BEYER	06 47 30 48 59
Sécurité de la course	Yannick BLANCHARD	07 62 57 02 82

HEBERGEMENT - RESTAURATION

André BERNIER	06 77 23 33 66
---------------	----------------

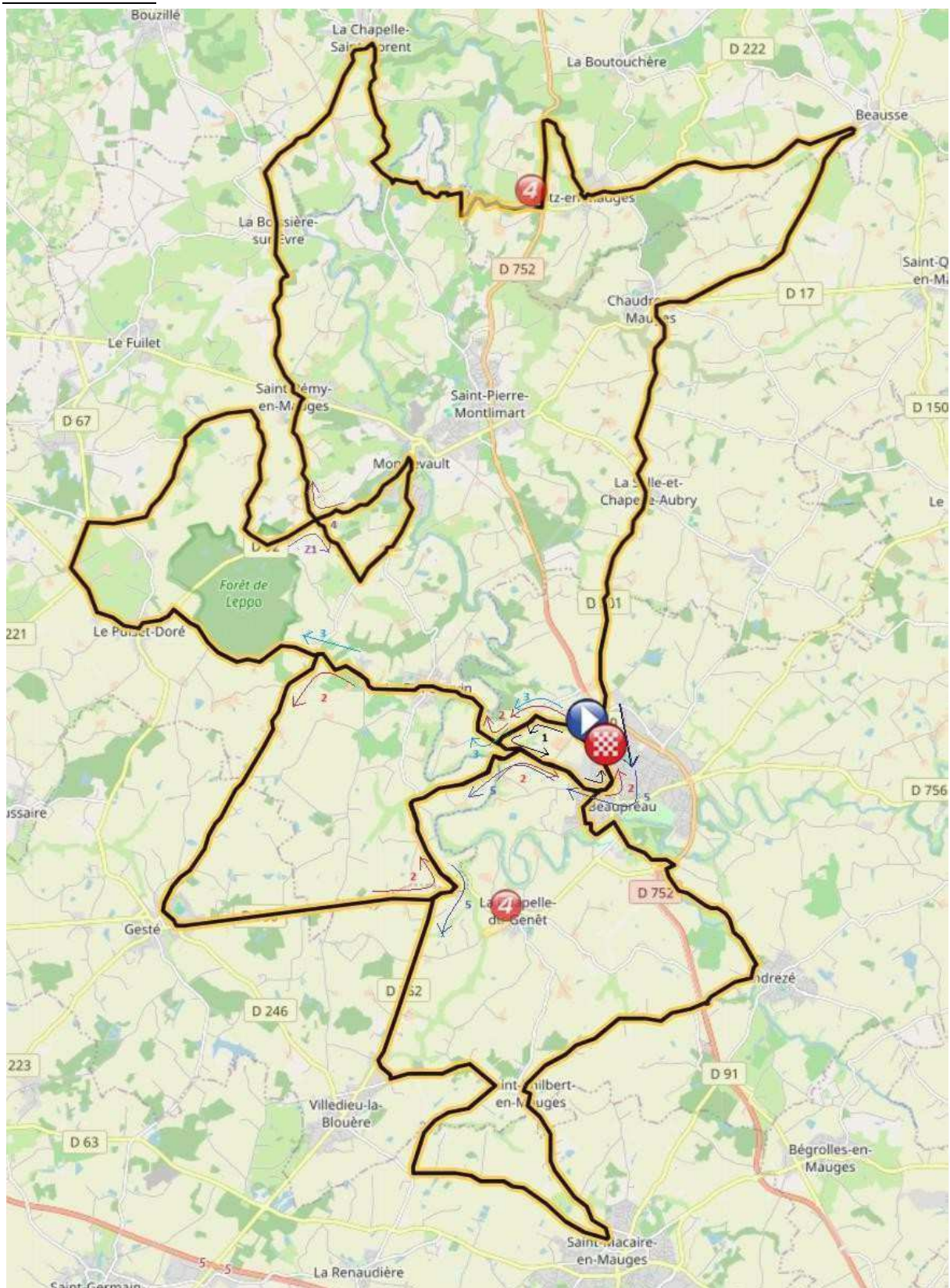
HOPITAUX:

Centre Hospitalier CHOLET	1 rue Marengo	02-41-41-60-00
Polyclinique du Parc-CHOLET	Av des sables	02-41-63-42-00
CHU ANGERS	4 rue Larrey	02-41-35-36-37
Cabinet Médical BEAUPREAU	4 rue Ambroise Paré 49 rue Louise Voisine	02-72-88-36-00

					TOUR DES MAUGES 2025
Moyenne	42				
	Horaire	Km parcouru	Km restant à parcourir		ETAPE 1
	13:58				Départ fictif: rue de la Lime, rue du Vigneau (0,7km de fictif)
	14:00	0	138,1		Départ KM 0: Rue du Vigneau (face rue Pasteur)
		1,1	137	VC	Au Stop à gauche: Le Vigneau
		2	136,1	D80	Au Stop à gauche: La Roche Thierry
	14:05	3,5	134,6	D246	BEAUPREAU
		4,3	133,8	D80	Rond Point à gauche, av de l'europe
		4,6	133,5	D80	Au feu à gauche, rue de la lime
	14:07	4,9	133,2	D80	Passage sur la ligne: rue de la Lime
		5,2	132,9		Rd pt à gauche
		5,25	132,85	VC	A droite, rue du vigneau
		6,7	131,4	VC	Au Stop à gauche: Le Vigneau
		7,6	130,5	D80	Au Stop à droite: direction Le Fief Sauvin
	14:13	9,2	128,9	D80	LE FIEF SAUVIN
		9,8	128,3	D80	Rue de l'Evre, rue de la Forêt dir Le puiset Doré
		11	127,1	D80	Traversée de Villeneuve avec chicanes
		12,2	125,9	D223	Stop à gauche, dir Gesté
	14:25	17,8	120,3	D223	GESTE
		18,2	119,9		A gauche, rue des acacias
		18,6	119,5	D756	Stop à gauche, rue d'Anjou, dir Beaupreau
		24,1	114	D146	A gauche, dir Le Fief Sauvin
		26	112,1	VC	ATTENTION sortie de courbe à droite, prendre à droite, dir "les ongles"
		27,9	110,2	Vc	Attention rétrécissement pont
		28,5	109,6	D80	Stop à gauche, dir Beaupreau
	14:42	29,5	108,6	D246	BEAUPREAU
		30,3	107,8	D80	Rond Point à gauche, av de l'europe
		30,6	107,5	D80	Au feu à gauche, rue de la lime
	14:44	30,9	107,2	D80	PC1:Passage sur la ligne: rue de la Lime
		31,2	106,9		Rd pt à gauche
		31,25	106,85	VC	A droite, rue du vigneau
		32,7	105,4	VC	Au Stop à gauche: Le Vigneau
		33,6	104,5	D80	Au Stop à droite: direction Le Fief Sauvin
	14:50	35,2	102,9	D80	LE FIEF SAUVIN
	14:51	35,4	102,7	D80	MG1: Rue de l'Evre (face route du Menhir)
		35,8	102,3	D80	Rue de l'Evre, rue de la Forêt dir Le puiset Doré
		37	101,1	D80	Traversée de Villeneuve avec chicanes
		38,2	99,9	D80	Stop tout droit, dir Le Puiset Doré
		41,6	96,5	D92	Stop à gauche, dir Le Puiset Doré
	15:00	41,8	96,3	D92	LE PUISET DORE
		42,4	95,7	D67	Rd Point à droite ru du commerce, dir St Laurent des Autels
		44,2	93,9	D67	A droite dir Le Fuilet
		45,2	92,9	VC	A droite dir St Remy en Mauges

		49,5	88,6	VC	Entrée St Rémy à droite vers le forêt de Leppo
		52,5	85,6	D92	A gauche, dir Montrevault
		53,6	84,5	Vc	A droite
		55	83,1	D223	Stop à gauche, dir Montrevault
		55,8	82,3	D146	Stop à gauche, dir Montrevault
	15:20	56,6	81,5	D146	MONTREVAULT
		56,8	81,3	D146	Rd pt tout droit, rue Foch
		57,7	80,4	D146	Stop tout droit, rue Foch
		57,9	80,2	D92	A gauche , rue St Nicolas, av de Leppo
	15:25	60	78,1	D92	MG2: La Rouillère
		60,3	77,8	Vc	A droite, dir St Remy en Mauges
	15:28	62,5	75,6	Vc	ST REMY EN MAUGES
		62,75	75,4		A droite, rue de la mairie
		62,8	75,3	D17	Stop à gauche, rue de Vendée
		63,1	75	D152	A droite, rue de l'Evre
		63,4	74,7	D152	Tout droit, dir La Boissière/Evre
		63,8	74,3	D152	Attention descente sinueuse sur environ 900m
	15:34	66,1	72	D152	LA BOISSIERE SUR EVRE
	15:36	66,9	71,2	D152	PC2: face chemin de la petite bâte, après le cimetière
		67,7	70,4	D152	A droite, dir La Chapelle St Florent
	15:41	70,4	67,7	D152	LA CHAPELLE ST FLORENT
		71	67,1	D201	Stop à droite, rue de Bonchamp dir St Pierre Montlimart
		72,8	65,3	D201	Attention descente sinueuse sur environ 800m
		74,2	63,9	D201	A gauche, direction Botz en Mauges
		75,1	63	D201	Attention descente très sinueuse sur 1km
		76,1	62	D201	Bas de la descente: rétrécissement pont
	15:52	78,1	60	D201	MG3 La Croix Baron (face au lieu dit " la grande ecorcière"
		78,2	59,9	D752	Stop à gauche, dir St Florenr le Vieil
		79,8	58,3	VC	Attention bas de la descente, tourne à droite sur route très étroite sur 1,5km
	15:56	81,1	57	VC	BOTZ EN MAUGES
		81,7	56,4		A gauche place de l'église, place Jeanne d'arc
		81,8	56,3		A droite rue Jean Papin
		81,9	56,2	D201	Stop à gauche, dir Chaudron en Mauges
		82,6	55,5	D222	tout droit, dir St Laurent du Mottay
		83,7	54,4	VC	A droite, dir Beausse
		87,3	50,8	D350	A droite, dir Chaudron en Mauges
	16:12	91,6	46,5	D350	CHAUDRON EN MAUGES
		92,1	46,0	D17	Stop à droite, rue de l'anjou
		92,8	45,3	D201	A gauche, rue de l'abbé pionneau, dir La Salle Aubry
	16:18	96,2	41,9	D201	LA SALLE AUBRY
		96,4	41,7	D201	Stop à gauche, rue des peupliers
		96,8	41,3	D201	Rond point à droite, rue des Thébaudières, dir beaupreau
	16:20	97,5	40,6	D201	PC3: Sortie de La Salle Aubry en face lieu dit "La Rioté"
		101,2	36,9	D80	Rond point tout droit, dir rue de la lime (Beaupreau)

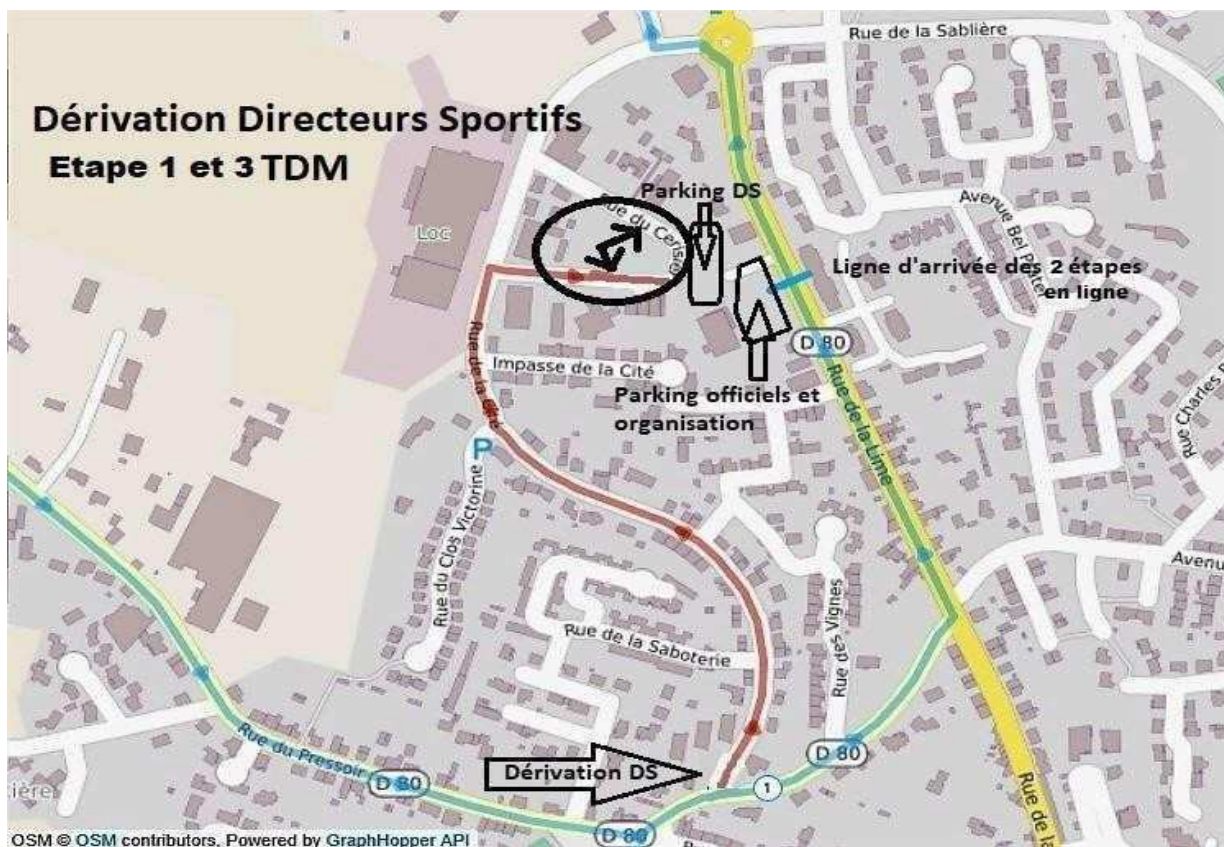
		101,6	36,5	D80	Rond point tout droit, dir rue de la lime (Beaupreau)
		102,1	36	D80	Rond point tout droit, dir rue de la lime (Beaupreau)
	16:27	102,3	35,8	D80	Passage sur la ligne arrivée en sens inverse
		102,7	35,4	D80	Au feu à droite, av de l'europe
		103	35,1	D80	Rond point à droite, rue du pressoir, dir Le Fief
		104,8	33,3	VC	A gauche, dir base canoé, route très étroite sur 2,5km
		105,4	32,7	VC	Attention virage à gauche sur pont étroit
		107,3	30,8	D146	Stop à gauche
		109,2	28,9	D756	Stop à droite, dir Villedieu
		109,7	28,4	D762	A gauche, dir Villedieu La Blouère
	16:39	110,5	27,6	D762	MG4: Face carrefour du petit olivet
	16:42	112,4	25,7	D762	VILLEDIEU LA BLOUERE
		112,5	25,6	D762	Rond Point tout droit, rue de la grotte
		113	25,1		A gauche, rue de l'herbaudière
		113,5	24,6	D246	Stop à gauche, dir St Philbert en M
		115,7	22,4	D146	A droite, dir La Renaudière
		118,3	19,8		A gauche, dir St Macaire en M
	16:55	121,9	16,2		ST MACAIRE EN MAUGES
		122,4	15,7		Stop à gauche, rue Jules Verne
		122,7	15,4		Rd Point à gauche, dir St Philbert en M
	17:00	125,5	12,6		ST PHILBERT EN MAUGES
		126	12,1	D246	A droite, dir Andrezé
		130	8,1	D246	Rond point tout droit, dir Andrezé
		131,5	6,6		Bas de la descente à gauche, dir Beaupreau
		134,8	3,3		Stop à droite, dir Beaupreau, rue du haras
	17:14	135,2	2,9		BEAUPREAU
		135,6	2,5		Attention chicanes
		135,6	2,5		Rond point tout droit
		135,9	2,2		A gauche, rue des arts et métiers
		136,5	1,6		A gauche
		136,7	1,4		Rond point a droite, av Henry de Gontaut Biron
		137,3	0,8		
		137,5	0,6	D80	Rd point tout droit, av de l'europe
		137,6	0,5		Dérivation des DS: à gauche rue de la cité
		137,8	0,3	D80	Au feu à gauche rue de la lime
	17:18	138,1	0	D80	ARRIVEE: Podium rue de la lime



138 Km

Powered by  La FlammeRouge

Plan Dérivation des DS Etape 1



TOUR DES MAUGES: CLM IND

2ème Etape Dimanche 4 Mai 2025

Moyenne:

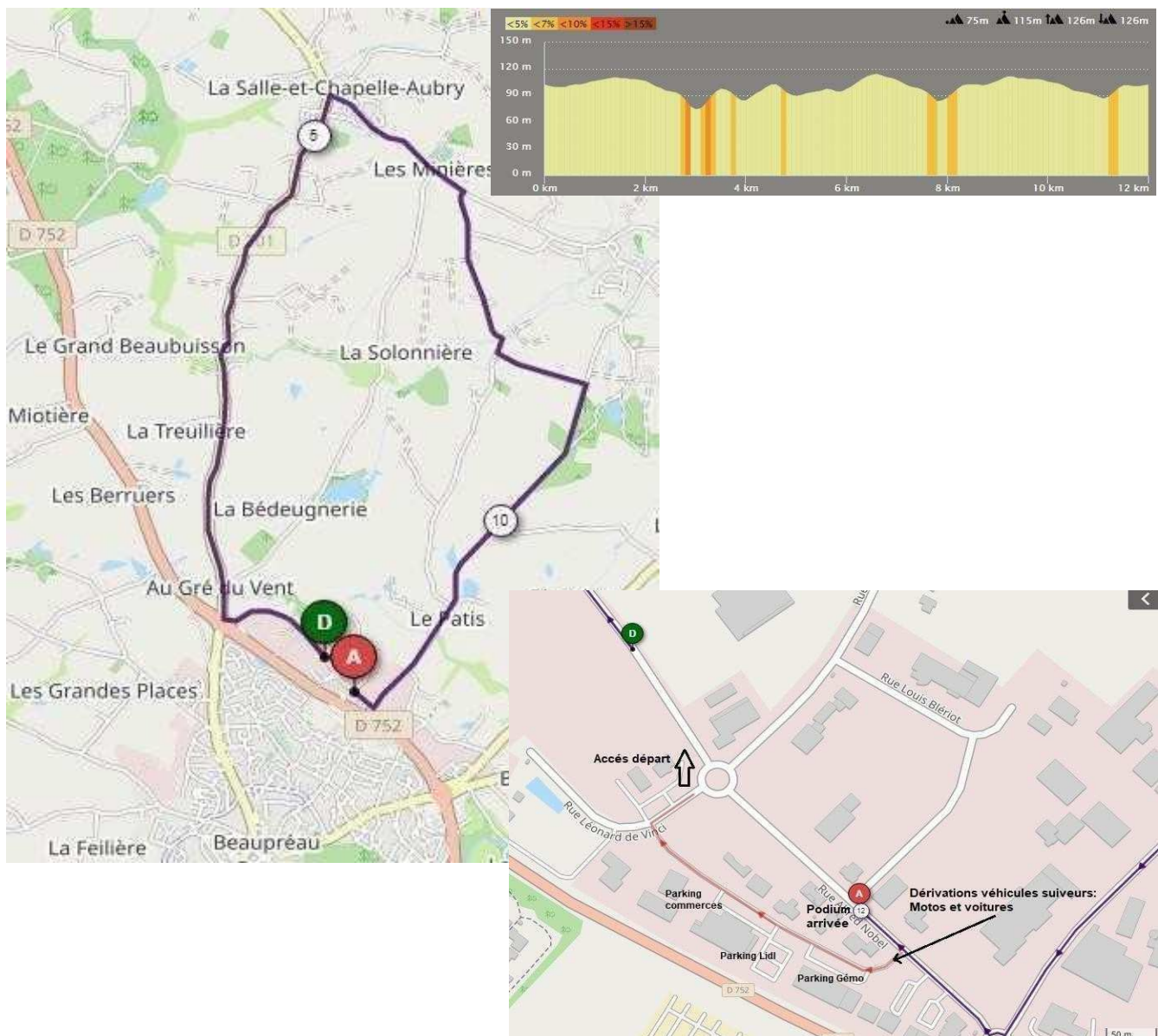
46

Départ 1er coureur : 8h30

Arrivée dernier coureur : 11H00

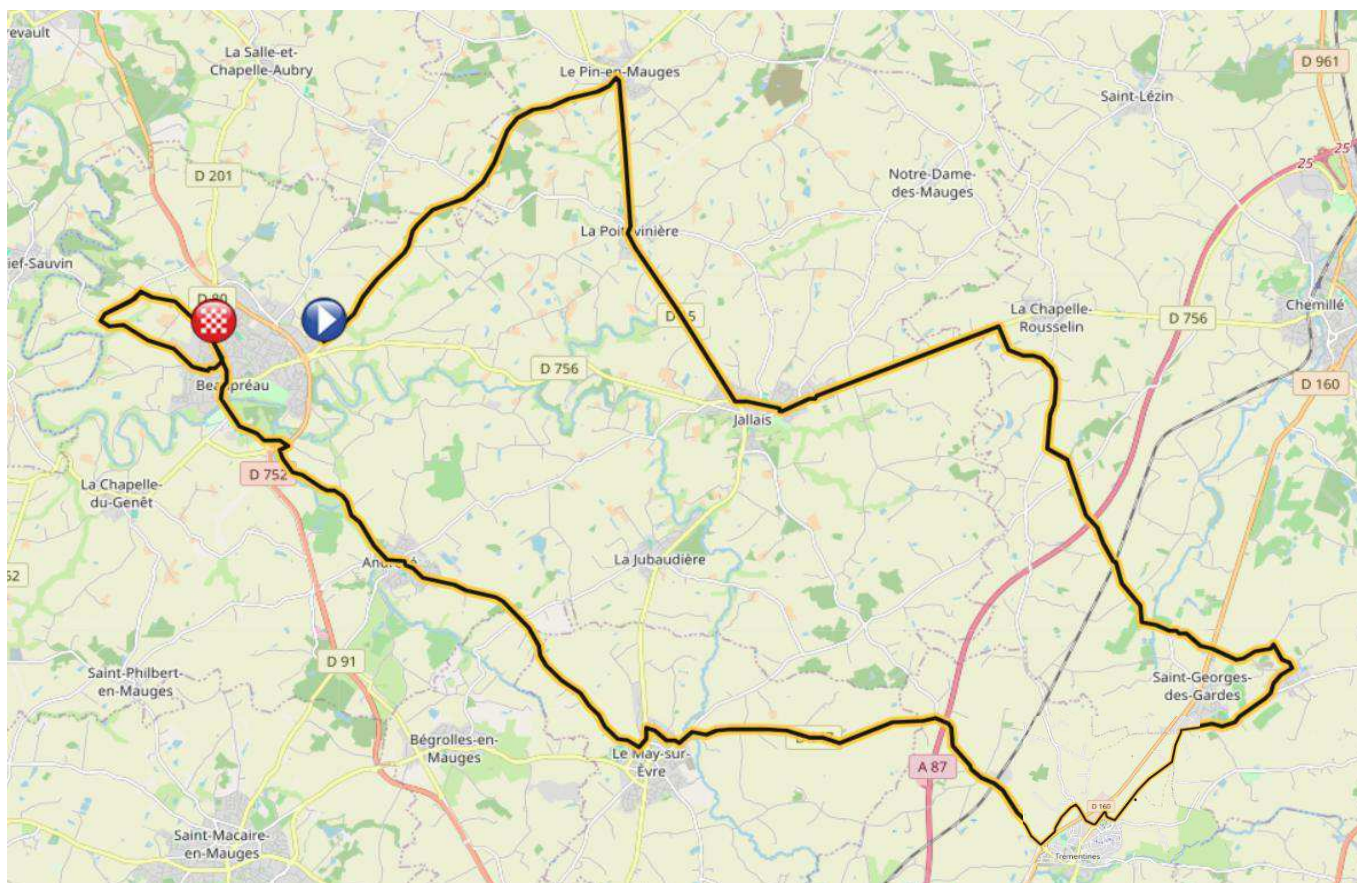
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

LOCALITES	KMS	VOIE S	1er coureur	Dernier coureur
Beaupreau (Rue Gustave Eiffel) DEPART	0,0		8:30	10:43
Rond Point de la Loire: à droite dir La Salle Aubry	1,0		8:31	10:44
D201- dir La Salle Aubry		D201		
La Salle Aubry (Rue des Thébaudières)		D201		
A droite rue du Stade	5,2		8:37	10:50
Les Minières	6,3	D134	8:38	10:51
A droite, dir lieu dit la haye, godessard, le bordage	6,8		8:39	10:52
A droite dir beaupreau	8,8	VC4	8:41	10:54
Rond point à droite, rue Alfred Nobel	11,8		8:45	10:58
Dérivation Véhicules suiveurs (motos et voitures): à gauche rue Jules Verne	11,9		8:46	10:59



					TOUR DES MAUGES 2025
Moyenne	44				
	Horaire de passage	Km parcouru	Km restant à parcourir		ETAPE 3
	14:20				Départ fictif: rue de la Lime, rue maréchal foch, rue st martin (km de fictif)
	14:30	0	96,7	D762	KM0: route du Pin sortie de BEAUPREAU
	14:40	7,4	89,3	D762	LE PIN EN MAUGES
		7,6	89,1	D15	Rd Point à droite, dir La Poitevineière
	14:44	9,9	86,8	D15	LA POITEVINIERE
		10	86,7	D15	Attention chicanes dans la traversée du bourg
	14:49	13,7	83	D15	JALLAIS
		14,2	82,5	D756	Rond Point à gauche, bvd Cathelineau, dir Chemillé
		14,7	82	D756	Rd pt tout droit, Bvd Cathelineau
		14,9	81,8	D756	Rd pt tout droit, Bvd Cathelineau
		15,1	81,6	D756	Rond Point à gauche, av de la libération, dir Chemillé
		15,8	80,9	D756	Rd Point tout droit, dir Chemillé
		19,4	77,3	VC	A droite sur route très étroite sur 1km
		20,7	76	D349	Stop à droite, dir St Groges les Gardes
		22,3	74,4	D349	A gauche, dir St Georges des Gardes
		23	73,7	D349	Tout droit, dir St Georges des Gardes
		15:04	24,9	D349	PASSAGE A NIVEAUX
		26,7	70	VC	Tout droit sur route étroite: croix de la cassinerie
	Route très étroite sur 2 km	27,6	69,1	VC	Toiut droit, traversée route Cholet/Chemillé (D160), vers les gardes
		28,3	68,4	VC	A gauche
		28,8	67,9	VC	A droite, vers la cote du cimetière: route très très étroite
	15:10	29,3	67,4	VC	Les Gardes
	15:10	29,4	67,3	VC	MG1: Côte du cimetière des Gardes
		29,5	67,2		A droite rue du moulin morille
		30,1	66,6	D265	A droite, dir Trémentines
		31,5	65,2	D265	Rond Point tout droit, dir Trémentines
		31,8	64,9	VC	A gauche, dir Trémentines
		34	62,7	D133	Rond Point à droite, dir Trémentines
		34,3	62,4		A droite, dir Trémentine ZI de la coinderie
	15:17	34,5	62,2		TREMENTINES
		34,6	62,1		Rond point à droite, dir La chapelle Rousselin
		35,2	61,5	C5	A gauche, dir Le May/Evre
		36,2	60,5	D147	Stop à droite, dir Le May/Evre
		15:21	37,7	D147	PASSAGE A NIVEAUX
		44	52,7	D147	Stop à gauche, dir Le May/Evre
	15:29	44,2	52,5	D147	LE MAY/EVRE
		44,3	52,4	D147	Rd Point à droite, Bvd 11 Nov
		44,6	52,1	D147	Rd Point tout droit, bvd 11 Nov
	15:30	44,8	51,9	D147	PC1: Bvd 11 Nov (face à la rue des mauges)

		45	51,7	D15	Rd point à gauche, rue St Michel
		45,2	51,5	D15	A droite Bvd Georges Lefort
		45,5	51,2		A droite, rue gl Tharreau, dir Andrezé
		45,6	51,1		Attention chicane en sortie du May/Evre
		48,8	47,9		Stop tout droit, carrefour de la cabine, dir Andrezé
	15:38	50,5	46,2		ANDREZE
		50,7	46		Rd Point tout droit, rue des Mauges
		51,4	45,3		Stop à gauche, rue du commerce, dir beaupreau
		51,9	44,8	VC1	A droite, dir Beaupreau: ATTENTION Chicane
		55	41,7	VC1	Rétrécissement pont étroit
		55,2	41,5		Stop à droite, dir Beaupreau
	15:45	55,6	41,1		BEAUPREAU
		55,9	40,8		Attention chicane
		56,1	40,6		Rd Point tout droit, rue des Mauges
		56,7	40		Rd point tout droit, rue de la lime
		56,8	39,9		Attention rétrécissement
	15:47	57,2	39,5	D80	Entrée sur le circuit final
		57,2	39,5	D80	Au Feu tout droit, rue de la lime
	15:48	57,5	39,2	D80	1er passage sur la ligne: rue de la Lime Compte tour à 7
	15:48	57,5	39,2	D80	MG2: 1er passage sur la ligne d'arrivée
		57,7	39		Rd pt à gauche
		57,75	38,95	VC	A droite, rue du vigneau
		59,3	37,4	VC	Au Stop à gauche: Le Vigneau
		60,2	36,5	D80	Au Stop à gauche: La Roche Thierry
		62,5	34,2	D80	Rd point à gauche à gauche, av de l'europe
		62,8	33,9	D80	Au feu à gauche, rue de la lime
	15:55	63,1	33,6	D80	SP2: 2ème passage sur la ligne: Compte tour à 6
	16:03	68,7	28	D80	3ème passage sur la ligne: Compte tour à 5
	16:11	74,3	22,4	D80	4ème passage sur la ligne: Compte tour à 4
	16:08	78,2	18,5	D80	MG3: 4ème passage côte des gdes places
	16:18	79,9	16,8	D80	SP3: 5ème passage sur la ligne: Compte tour à 3
	16:26	85,5	11,2	D80	6ème passage sur la ligne: Compte tour à 2
	16:33	91,1	5,6	D80	7ème passage sur la ligne: Compte tour à 1
		91,3	5,4		Rd pt à gauche
		91,35	5,35	VC	A droite, rue du vigneau
		92,9	3,8	VC	Au Stop à gauche: Le Vigneau
		93,8	2,9	D80	Au Stop à gauche: La Roche Thierry
		96,1	0,6	D80	Rd point à gauche, av de l'europe
		96,2	0,5		Dérivation des DS: à gauche rue de la cité
		96,4	0,3	D80	Au feu à gauche rue de la lime
	16:42	96,7	0	D80	ARRIVEE: Podium rue de la lime



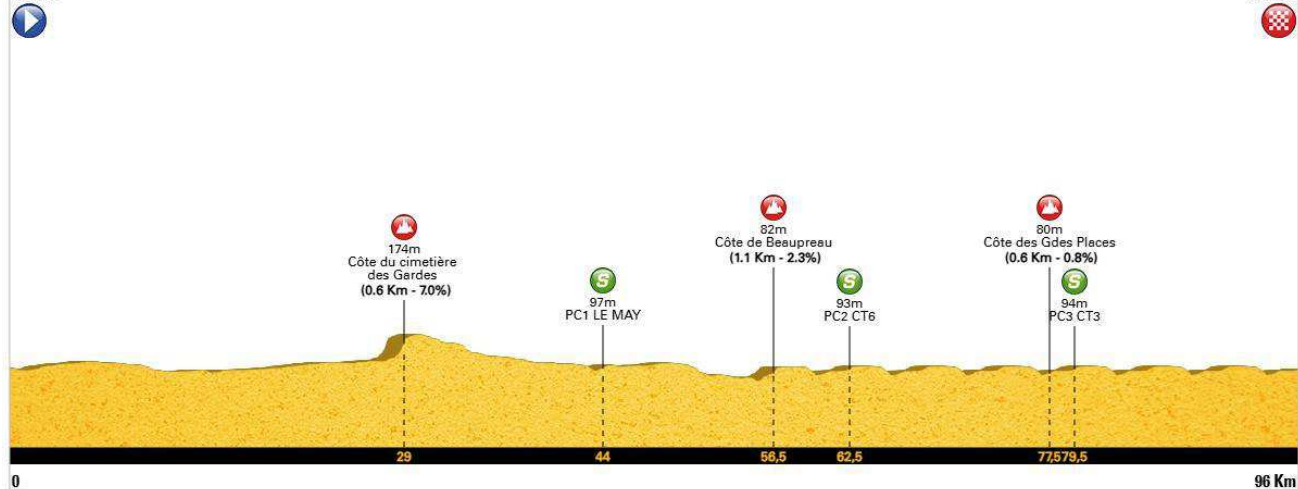
BEAUPREAU

95 m



BEAUPREAU

93 m



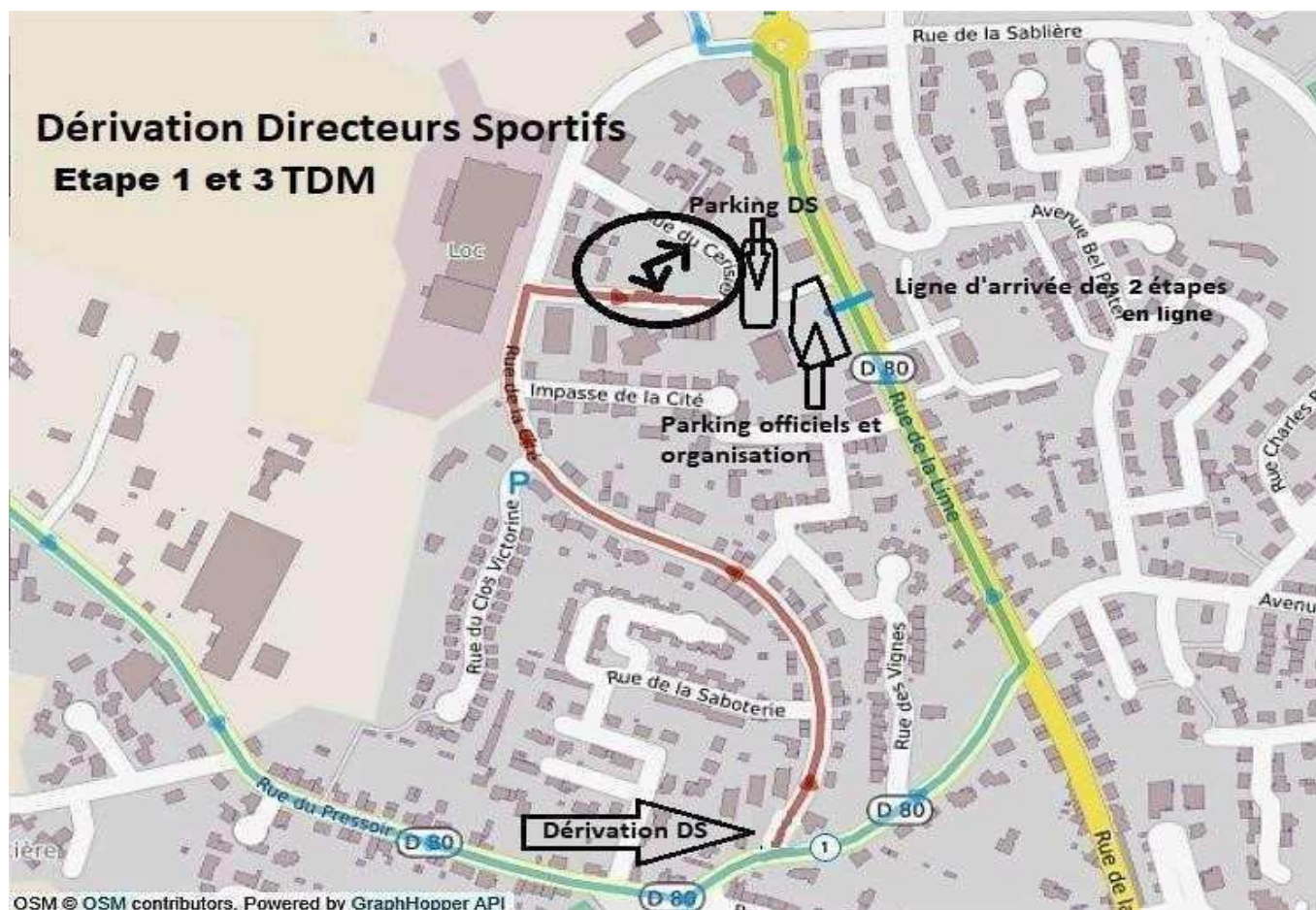
Powered by La FlammeRouge

Circuit Final:



Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors

Plan Dérivation des DS Etape 3



ORDRE DES VOITURES 2025

N°	Voiture		Chauffeur	Téléphone	Licences	Passagers	Téléphone	Licences
	<i>Voiture Ouverture course</i>	<i>Voiture Perso</i>	L ALLAIRE	06 37 78 38 42	52490270026			
A	VOITURE SONO	VEHICULE REGOR	G DURJEAU	06 67 14 91 33	52490270082	YVAN COLLINEAU / CYRILLE JOUIN	06 72 37 22 42 / 06 30 84 72 70	
	MOTO GENDARMERIE							
B	VOTURE DEPANNAGE RADIO	SONORISATION	J. LAUNAY	06 81 55 12 48	52490140025			
C	VOTURE DEPANNAGE 1	BVS NEUTRE 1	L TOUBLANC	06 48 69 68 48	52490270160	B. DOUET / Y BLANCHARD	06 32 74 59 81 / 06 10 83 08 48	
D	PEUGEOT CHRONOMETRE URS	PEUGEOT	N. HILAND	06 84 74 24 75	52490270296	3 Officiels		
E	ARBITRE 1	PEUGEOT	P. TIJOU	06 85 98 09 18	52490270145	2 Officiels		
F	MOTO INFO	MASC						
G	MOTO GRIMPEURS ET RUSHES	BVS	F COEURET	06 34 25 86 43	52490270395	D. TOUBLANC	06 27 02 85 18	52490270134
H	MOTO POINTS	BVS	M. FILLAUDEAU	07 77 28 94 38	52490270025	E. BAREAU	07 81 73 55 64	52490270355
I	MOTO ARDOISE	MASC	P RETHORE	06.80.70.83.87	52490270083			
	PELTON							
J	PRESIDENT JURY	PEUGEOT	A RETHORE	06 08 53 50 45	52490270018	C BERNIER + 1 invité	06 32 41 45 52	52490270041
K	MEDECIN	PEUGEOT	P. ALLARD	06 10 91 20 28	52490270037	Dr CHESNEAU Sylvie	06 86 81 56 41	
	DIRECTEURS SPORTIFS							
L	ARBITRE 2	PEUGEOT	P. BONDU	06 80 99 06 47	52490270021			
M	MOTO ARBITRE	MASC						
N	VOTURE DEPANNAGE 2	RLA ANDREZE	E. MARTIN			G PINEAU		
O	AMBULANCE	ROIX BLANCHE	CROIX BLANCHE	06 30 72 17 95				
P	VOITURE BALAI	BVS	C LUSSON	06 98 86 70 33	52490270010	D LUSSON	07 62 57 02 82	

BONNE COURSE A TOUS

BEAUPREAU-VELO-SPORT

TOUR DES MAUGES

2025

LISTE DES PRIX

Place	1ère ETAPE	2ème ETAPE	3ème ETAPE	Classement GENERAL	Classement EQUIPES	Classement POINTS	Classement GRIMPEURS	Classement ESPOIRS- JUNIORS
1	99,00 €	60,00 €	99,00 €	129,00 €	40,00 €	50,00 €	50,00 €	30,00 €
2	76,00 €	46,00 €	76,00 €	101,00 €	35,00 €	40,00 €	40,00 €	23,00 €
3	61,00 €	37,00 €	61,00 €	79,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	20,00 €
4	50,00 €	30,00 €	50,00 €	66,00 €	24,00 €	20,00 €	20,00 €	18,00 €
5	40,00 €	24,00 €	40,00 €	52,00 €	15,00 €	10,00 €	10,00 €	15,00 €
6	35,00 €	21,00 €	35,00 €	46,00 €	14,00 €			12,00 €
7	27,00 €	17,00 €	27,00 €	37,00 €	12,00 €			11,00 €
8	23,00 €	14,00 €	23,00 €	29,00 €	11,00 €			9,00 €
9	15,00 €	9,00 €	15,00 €	20,00 €	9,00 €			8,00 €
10	11,00 €	6,00 €	11,00 €	14,00 €	8,00 €			6,00 €
11	9,00 €	5,00 €	9,00 €	12,00 €				
12	8,00 €	5,00 €	8,00 €	9,00 €				
13	8,00 €	5,00 €	8,00 €	9,00 €				
14	8,00 €	5,00 €	8,00 €	9,00 €				
15	6,00 €	4,00 €	6,00 €	8,00 €				
16	6,00 €	4,00 €	6,00 €	8,00 €				
17	6,00 €	4,00 €	6,00 €	8,00 €				
18	5,00 €	3,00 €	5,00 €	8,00 €				
19	5,00 €	3,00 €	5,00 €	6,00 €				
20	5,00 €	3,00 €	5,00 €	6,00 €				
				503,00 €	305,00 €	503,00 €	150,00 €	152,00 €

Total

2 617,00 €